Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du jeudi 19 octobre 2023

A 18h30, en visio ou/et tel

<u>Présent.e.s</u> : Karine Christiane Patrick Pascal Jean Guy Françoise Jean-Pierre Dominique Claire Martine

Invité: Daniel

<u>Excusées & pouvoirs</u> : Anne'so (donne pouvoir à Pascal) Isabelle (pouvoir à Christiane)

Avec 12 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 12, la collégiale est donc décisionnaire.

Prochaines réunions:

Mercredi 8 novembre à Vaux à 18h30

Mercredi 22 nov Mercredi 6 déc Mercredi 20 déc Mercredi 3 janv Samedi 13 janv

Préparation du pad: Pascal

Facilitation: Claire

Secrétariat: Karine

Relevés de décisions de la Collégiale : https://www.lacagnole.fr/spip.php?article612

1/ Tour de table

Chacun.e prend la parole.

2/ Gestion de l'association

L'AG se déroulera le Samedi 13 janvier à 15h00

On travaille à trouver un lieu

Souci avec le Crédit Mutuel

Pascal:

Nous venons d'être facturé 19.20€ car lors du dernier change de C3V il y a eu un chèque impayé (une adhérente s'est fait volé son chéquier et a fait opposition); j'ai protesté et demandé réparation, cela remonte à la direction. Les frais seront remboursés normalement.

A/ Rappel des décisions de la collégiale du 31.09.2

RAS

B/ Incubateur T

10 au 12.10.23 - 1er séminaire du T

Participation: Dominique pour le 11 et 12 octobre Pascal en continu sur les 3 jours.

10.10.23 : Mise en route, présentation du contrat entre chaque porteur de projet et France Active Bourgogne

Pascal : Explications sur la dernière session avec l'Incubateur T. Les clauses du contrat = Règles de fonctionnement

Ce contrat devrait nous parvenir et il sera à signer pour le 2.11.23 lors du séminaire 2.

Besoin d'une décision :

Décision 231019 #1 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole donne mandat à Pascal Paquin pour signer en son nom le contrat avec le T incubateur engagé de Bourgogne après l'avoir communiqué sur le framateam, canal de la Collégiale, dès qu'il le reçoit et que chaque membre puisse en prendre connaissance. En cas de la moindre objection, une réunion par visio et tel sera à faire avant le 2 novembre.

Le contrat doit reprendre les règles et engagements réciproques

11.10.23 Entreprendre en collectif

Entreprendre en collectif

- **<u>Dominique</u>** : L'Incubateur T nous demande de mettre en place un comité de pilotage.
- <u>Pascal</u>: COPIL: pour se mettre en travail, mais pas de décisions prises directement par le COPIL, puis de constituer un comité technique, comité de soutien = comité éthique qui vérifiera que l'éthique est respecté, et d'autres comités, mais tout se fera au fur et à mesure. A la fin seulement, interviendront les acteurs de l'alimentation solidaire.

<u>Dominique</u> : les projets Incubateur T sont des beaux projets, précis (Tiers lieu associatif...) qui ont un sens éthique fort. Le conseil de constituer un COPIL, notamment, fût donné à tous les porteurs de projet, comme tous les outils et démarches évoquées pendant ces journées de formation.

Christiane : L'incubateur T apporte une expertise, et une expérience de gestion de projet.

Décisions:

Décision 231019 #2 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole donne mandat à Pascal Paquin pour entreprendre les contacts auprès du GABY et de l'Épicerie Solidaire de l'Auxerrois afin de constituer le Comité de Pilotage qui pourra co-piloter le projet SoliCagnole avec notre Collégiale.

Décision 231019 #3 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que Karine Bouche, Jean Guy Leroy, Dominique Serve-Catelin et Pascal Paquin représenteront Courts-Circuits La Cagnole au sein du Comité de Pilotage du projet SoliCagnole.

Décision 231019 #4 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que le Comité de Pilotage du projet SoliCagnole aura pouvoir de propositions à valider ensuite par chaque structure du comité de pilotage dans des délais courts afin de ne pas rendre l'avancement du projet trop lent.

Décision 231019 #5 La Collégiale de Courts-Circuits La Cagnole décide que le Comité de Pilotage du projet SoliCagnole aura comme missions

- * la réalisation concrète du projet SoliCagnole
- * la constitution d'un Comité de Soutien
- * de tout autre aspect qu'il voudra aborder pour le bien du projet.

12.10.23 Préparation et présentation Pitch 1

Rédactions successives par Dominique et Pascal duPitch, et présentation par Pascal

Pascal : Un pitch = plaidoyer de 2, 3 minutes sur le projet. Il fut présenté devant un public à la mairie de Joigny (notamment devant d'anciens partenaires de l'Incubateur T).

Une vidéo a été réalisée et sera disponible. Si vidéo Ok, elle pourra être utilisée pour la communication du projet.

RDV - Le T, incubateur engagé

avec la coordinatrice Eva Bastien

14:45 - 16:00, jeudi, 26 octobre 2023

<u>en visio</u>: il s'agira de lui faire part de l'avancée de notre travail et donc des décisions prises par notre collégiale de ce jour

Présent.e.s: Karine Pascal Dominique Jean Guy Françoise

• COMMUNIQUE AUX ASSOCIATIONS

• Lancement de l'appel à projets de la CPAM de l'Yonne, à destination des associations locales, sur son fonds d'Action Sanitaire et Sociale pour l'année 2024.

• Qui s'en occupe?

- Pascal, Christiane, Dominique ? Françoise si dispo
- Pascal nous inscrit demain pour participer à la réunion d'information. Dominique pourrait y aller, Françoise aussi.

C/ Autres points sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

1/ suivi de toutes les actualités du dossier sur lacagnole.fr

2/ Contact avec le département : lettre au directeur du Pôle des solidarités.

Courrier validée à l'unanimité

D/ Suivi avec Pive et Région BFC

Prochaine visio le 27.11.23 à 16h00

Pascal & Jean Guy poursuivent leur présence aux visios avec la PIVE.

3/ Lancement expérimental de SoliCagnole

- * En novembre test avec des membres volontaires de la Collégiale
- * En décembre proposition d'élargissement pour mise en place des paiements auprès de qq partenaires (DSH, Aurore & Fabien....)
- * En janvier lancement public?

<u>Pascal</u>: Lancement au sein de la collégiale de la Cagnole avec le Kohinos, et mettant une attribuer une somme par exemple de 5 euros au départ..

Il faudra un compte Kohinos. Il s'agit de tester le logiciel.

Jean Guy: Comment faire la COM autour de Solicagnole?

Pascal: Se rapprocher de la Doume pour éclairer certains points. Réunion Cagnole - Doume à mettre en place. La DOUME précise que l'on peut reprendre leur méthodologie, et la manière de présenter le projet. (Logiciel, leur expérience et retours)

4 Candidats à l'essai : Jean Guy Karine Claire Jean-Pierre

4/ Calendrier des événements et des divers RDV

Penser à prendre des photos sur les événements

* "le Vendredi Vert de la Cagnole mais tous les jours"

du 18 Novembre au 31 Décembre

Date proposée pour le lancement de cet évènement : Samedi 18 Novembre (une semaine avant le Black Friday)

Commission pour l'organisation: Dominique, Christiane, Karine,

Fonctionnement prévu : voir brouillon du flyer mis sur le canal Évènements

<u>Pascal</u>: Nous devons insérer les logos dans nos visuels (subvention FDVA de 1000€) <u>Dominique</u>: Projet différent de l'année précédente: lancement d'une carte défi afin d'inciter les achats de Noël chez nos partenaires en Cagnole. Mail envoyé à tous les partenaires pouvant participer. Actuellement, déplacement ou appel téléphonique pour leur demander leur accord.

A chaque achat du 18/11/23 au 31/12/23, tampon ou timbre sur une carte de fidélité. <u>Périmètre d'actions</u>: Migennois/Jovinien/Auxerre/ Toucy/ Avallon (voir avec Anne-Sophie)

La Roue Libre va faire une animation pour faire connaître notre événement. (Demande à la mairie pour s'installer 2h le matin ou l'après-midi le 18 novembre place du Mal Leclerc) Ainsi on pourra toucher d'autres personnes, de familles.

La question sur le moment de la distribution des lots soit à l'AG soit lors d'un autre moment, est encore en cours.

Jean Guy : Evènement incluant les partenaires sur les marchés ?

Oui, bien sûr. Les partenaires ont été choisis pouvant respecter le cahier des charges (Plutôt commerçants proposant des produits ou des services pouvant être proposés à Noël) <a href="https://doi.org/10.1001/jhap-10.1001/jhap

<u>Dominique</u>: Merci à Martine qui s'occupe des partenaires du Jovinien

*** La Cagnole à Chalon-sur-Saône mardi 14.11.23 à 19h : Une monnaie locale pour une transition écologique et solidaire

Avec Dominique & Pascal https://www.lacagnole.fr/spip.php?article675

- * 26.11.23 Marché de Noël à Lindry par AFL (inviter des partenaires ?)
- * Mardi 12 décembre à partir de 18h :Marché de Noël de l'AMAPP de Gurgy :

Avec Françoise & Patrick

5/ Communication

* Prochaine lettre : La pastellerie à Merry la Vallée

Christiane : A prévoir dans la prochaine lettre, une communication pour le "Vendredi vert"

6/ Suivi des collectivités

A/ Les rdv avec les élus

Jean-Guy: RDV avec la maire de Bussy en Othe: très bien reçu

B/ Suivi des 4 451€ de subvention régionale

4451 € à dépenser avant fin septembre 2023

- 645,60 € 10 smartphones 20/05/22
- 476,99 € 1 PC portable pour secrétariat 30/05/22
- 54,99 € Chargeur pour PC portable du secrétariat 05/10/22
- 54,99 € Chargeur pour PC portable du secrétariat 12/10/22 avoir : pour vidéo-projecteur
- -354,00 Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 18/11/22
- -390.00 Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 29/11/22
- -424€ vidéo projecteur
- -44,97 € Trois adaptateurs USB-C en USB
- -318.00€ Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 31.01.23
- -415 € Sono portable avec deux micros (achetée le 20 Avril), achetée (avec les conseils d'Olivier Bourgeois, ancien membre de la Collégiale et partenaire de notre monnaie)
- -33.20 achat de fournitures pour la fabrication de porte-tablettes en bois pour stand
- -600€ temps de formation aux logiciel Kohinos auprès de membres de l'association
- 479,96 Euros : 3 disques durs externes + 1 batterie tablette achetés
- -24 € batterie tablette

solde: 135,30 Euros

7/ Suivi des partenaires & Validations:

A/ Validations

CPN Réveil Nature Courgenay

Classe E à 2%

Jardins du pont vert Dixmont Maraichage Bio

Classe B 1%

CSE de l'UDAF

classe L à 3%

Ils comptent offrir des enveloppes de 130 cagnoles pour la fin d'année aux salariés volontaires.

Bouge ton coq

Pascal a eu une réunion le T/Cagnole/Kohinos/Bouge ton Coq afin de promouvoir le paiement en MLC dans les épiceries Bouge ton coq (projet CPN-Ferme vivante 89 notamment).

Projet d'épicerie dans un village ; Bouge ton coq permet de mettre en place des épiceries dans des villages

qui n'en ont plus. A l'heure actuelle, les commandes se font sur Internet et le règlement par carte bancaire dans le magasin, mais les personnes responsables seraient OK pour que les adhérents payent en Cagnole. Ils soutiennent notre projet de SoliCagnole.

B/ Retrait des partenaires

Restaurant Délice des Galets à Toucy ; changement de propriétaire (et de nom) , passer les voir ? La Grange aux Dîmes ?

8/ Suivi de la Fédération Kohinos

Conseil collégial de la Fédération Kohinos le vendredi 10.11.23

Tour de table de clôture